



World Forum for a Responsible Economy

12^e édition 2018

Atelier

Faire converger responsabilité de
territoire et responsabilité
d'entreprise : quels nouveaux outils
pour le management de la transition ?

Lille, le 16 octobre 2018





Participants

Pauline CASALEGNO, Directrice de l'association Élevages Sans Frontières

Emmanuel BERTIN, Directeur du CERDD

Elodie SENECHAL, Euralens

Anne-Sarah SOCIE, Réseau Alliances

I. Introduction

Anne-Sarah SOCIE

Réseau Alliances a pour objectif d'impulser une économie plus responsable en accompagnant les entreprises dans les différents domaines de la RSE.

Emmanuel BERTIN

Le CERDD accompagne les acteurs de la région dans leur démarche de développement durable. Dans le cadre de rev3, nous organisons des visites DD Tour. De plus, nous nous appuyons sur des ambassadeurs DD. En outre, nous travaillons dans l'économie de la fonctionnalité. Nous disposons d'un observatoire climat énergie.

Fin 2017 et tout récemment, la presse a relayé le cri d'alarme de scientifiques. Nous sommes en train d'atteindre des limites environnementales.

La transition est un enjeu partagé ; elle doit être accélérée. Les transitions sont plurielles (transition énergétique, transition des modes de consommation...). Quels sont nos repères pour ces changements de trajectoire ? Quelles sont nos méthodes pour construire des projets ambitieux et de nouvelles politiques publiques ? De nouvelles manières de coopérer doivent être inventées. Nos stratégies et nos modes de management sont-ils à la hauteur de nos ambitions ? Les problèmes sont liés ; les solutions ne le sont malheureusement pas.

Des territoires résilients, adaptés au changement climatique, qui cultivent la diversité locale et favorisent des écosystèmes d'acteurs, doivent être construits.

Anne-Sarah SOCIE

Les ODD sont les objectifs de développement durable. Ils sont au nombre de 17. Ils ont été construits par les Nations Unies, en 2015. Les ODD ne permettent pas forcément de structurer les démarches RSE, mais ils permettent de préciser à quels objectifs se rapportent les actions menées.

Emmanuel BERTIN

Rev3 est un modèle de transition. Nous allons vers le développement durable, mais nous sommes actuellement dans une période de transition. Rev3 met l'accent sur les nouveaux modèles économiques. Il est un accélérateur spécifique à notre Région. Sur les territoires, les initiatives privées sont nombreuses. Elles ne sont cependant pas forcément mises en valeur. Surtout, elles ne sont pas reliées. Une Rev3 citoyenne devrait être mise en place, afin de fédérer l'ensemble des démarches existantes.



Dans le cadre de la troisième révolution industrielle, l'objectif est d'atteindre une société décarbonnée d'ici 2050.

II. Les sources d'inspiration

1. Le Conseil Départemental de Gironde – Agenda 21 / Agenda 2030

Emmanuel BERTIN

La démarche du Conseil départemental est assez poussée dans l'utilisation des ODD. Les ODD sont considérés comme une boussole de projet territorial de développement durable à la hauteur des enjeux.

Le Conseil Département de Gironde est en train de mettre en œuvre l'acte 3 de l'Agenda 21. Il a simplifié la situation, en considérant un seul objectif : le bien-être pour tous, pour aujourd'hui et pour demain. Les défis sont au nombre de trois :

- la question alimentaire ;
- l'autonomie énergétique ;
- les mobilités choisies.

Des cibles de transformation radicale ont été définies. Le Conseil Départemental de Gironde a mis en place des laboratoires, fixes et mobiles, pour insuffler une culture de la co-production. En outre, il met en avant la notion de coresponsabilité. Il utilise les objectifs du développement durable pour animer les débats.

La méthodologie *le bingo des ODD* a été utilisée, mais cette méthodologie est peu ambitieuse. L'objectif est ainsi de mettre en œuvre une approche intégrée. Le Conseil a d'abord élaboré un projet de mandat, au regard des ODD. Puis, les ODD ont de plus en plus été intégrés. Chaque Vice-Président traite désormais l'ensemble des objectifs de développement durable. Les ODD sont en outre inscrits dans le système d'information décisionnel du Département. Par ailleurs, les impacts des politiques et des actions menées sur les ODD sont systématiquement analysés.

2. L'association Elevages sans frontières

Pauline CASALEGNO

Comment l'outil des ODD pourrait-il permettre un nouveau mode de collaboration, avec les entreprises notamment ?

Notre Association est composée de 9 salariés. Son budget annuel est de 1,5 million d'euros. Elle développe l'élevage familial à l'international, pour permettre aux plus pauvres de disposer de revenus et pour favoriser l'autonomie des personnes, notamment des femmes, en milieu rural.

Notre principe fondateur est *qui reçoit donne*. Nous donnons des chèvres ou des moutons à des familles. Une fois que ces chèvres ou ces moutons se sont reproduits, les familles font à leur tour un don à des familles voisines.

A titre d'exemple, nous avons mené un projet en partenariat avec API Restauration. Cette société mène une démarche de RSE, avec une implication forte dans les circuits courts. Ce



partenariat nous permet de partager et de sensibiliser les acteurs sur l'élevage en milieu rural. La RSE exprime des valeurs. Nous inscrivons en parallèle de ces valeurs les ODD. Les ODD sont, pour nous, des principes d'actions.

Par ailleurs, depuis quelque temps, nous sommes sollicités par des acteurs de la filière viande. Comme celle-ci est actuellement critiquée, certaines entreprises se questionnent sur leurs pratiques. Elles considèrent que l'Association incarne une vision de l'élevage ancré dans le territoire.

La construction de partenariats sur des ODD, qui sont des objectifs globaux, permet d'inscrire l'action dans la durée. En outre, elle permet à chacun de s'ouvrir.

3. Euralens

Elodie SENECHAL

La construction du Musée Louvre-Lens, qui a commencé en 2009, a été un choc pour le territoire, qui avait peu l'habitude de travailler en partenariat. Des outils ont été créés pour impulser une dynamique. En particulier, l'association Euralens a été créée le 30 janvier 2009. Euralens est un outil de développement territorial. Il s'est doté d'un cercle de qualité, formé d'une vingtaine d'experts.

Trois missions sont confiées à Euralens, qui compte aujourd'hui 220 adhérents.

Notre première mission est d'animer un forum d'échanges et de débats sur les orientations stratégiques de ce territoire en mouvement. Un forum général a lieu trois fois par an. En outre, des forums thématiques sont également organisés. A partir d'une thématique donnée, le forum permet de rassembler les parties prenantes. Il permet de partager des constats. Puis, après six à huit mois de travaux, il permet de définir des préconisations et une feuille de route destinée aux élus.

Notre deuxième mission est relative au label Euralens. Nous mettons en réseau des projets labélisés. Nous comptons une cinquantaine de projets labélisés. A travers ce label, nous constatons une forme de convergence entre des objectifs de long terme et des projets issus du terrain.

Notre troisième mission est de communiquer sur les atouts du territoire. Notre territoire compte des marqueurs forts. Par exemple, le bassin minier est inscrit au patrimoine de l'UNESCO.

Le pôle métropolitain de l'Artois a été créé. Il regroupe les agglomérations de Béthune-Douai, Lens-Liévin et Hénin-Carvin, ainsi que le département du Pas-de-Calais. Il s'appuie sur trois piliers :

- la troisième révolution industrielle ;
- la chaîne des parcs, pour l'aménagement ;
- la participation citoyenne.

Nous avons défini une feuille de route pour le pôle métropolitain de l'Artois, avec l'aide du CERDD.

En 2019, Euralens aura dix ans. Il fera la promotion des transformations du territoire et examinera la manière de mettre en perspective ces transformations pour les prochaines



années. Une campagne de communication d'envergure sera menée. L'opération s'intitulera *2019 Euralens l'Odyssée*. Plusieurs événements seront placés sous une bannière commune. Notre objectif est de créer des outils de promotion afin de changer le regard des personnes sur le territoire.

III. Débats

Un intervenant

Comment les collectivités territoriales intègrent-elles les objectifs et les progrès des entreprises ?

Emmanuel BERTIN

Je ne sais pas comment les différentes actions menées dans le département de la Gironde sont recueillies et agrégées. Ceci étant, via l'achat public, les collectivités peuvent sanctionner les démarches menées par les entreprises.

Un intervenant

Comment les entreprises et les collectivités dialoguent-elles ? Quelle est l'incidence du dialogue sur la responsabilité sociale des entreprises ?

Emmanuel BERTIN

Le dialogue et l'animation des territoires restent insuffisants. Les collectivités devraient ainsi créer des lieux d'échange et de collaboration. Nous devons changer les modes de coopération, en vue de créer une société de confiance et une société où chaque partie comprend les intérêts des autres parties.

Anne-Sarah SOCIE

Cette année, Réseau Alliances et la ville de Roubaix ont créé le projet *Co-créons la ville de demain*, avec des différents acteurs du territoire.

Je vous propose de constituer de petits groupes. Chaque groupe sera invité à réfléchir sur les éléments qui faciliteraient l'utilisation du référentiel ODD et sur les freins qui empêcheraient son utilisation.

De petits groupes sont constitués.

Anne-Sarah SOCIE

Quels sont les freins à l'utilisation du référentiel ?

Un groupe

La multiplicité des ODD constitue un frein. En outre, il n'est pas toujours évident de susciter l'adhésion des acteurs.

Un groupe

Les collectivités ne connaissent pas nécessairement nos objectifs de développement durable.



Anne-Sarah SOCIE

Quels sont les atouts ?

Un groupe

Les projets collaboratifs posent comme condition l'utilisation du référentiel. Les témoignages de réussite externes et la communication globale sont des facilitateurs.

Un intervenant

Le temps des collectivités est différent de celui des entreprises. Comment ces temps pourraient-ils être réconciliés ?

Emmanuel BERTIN

Les collectivités ont aussi des contraintes temporelles, ainsi que des objectifs chiffrés, notamment dans le domaine de la construction de lotissements ou de la gestion des déchets. Des projets concrets participatifs doivent être réalisés, afin de favoriser le dialogue, de prendre en compte les intérêts de chacun et de permettre la réflexivité.

Un intervenant, Euralens

Nous devons essayer de dégager du temps et de favoriser des temps d'échanges informels.

Document rédigé par la société Ubiquis – Tél. 01 44 14 15 16 – www.ubiquis.fr – infofrance@ubiquis.com